



**LA SEMAINE DU
SAIPER:
29 octobre 2018 au 2 décembre 2018
contact@saiper.net**

Créer votre compte électeur

À partir du 11 octobre

Vous pouvez vous connecter à mon espace électeur, faites le avant le 13 novembre 2018.

- Je saisis mon adresse de messagerie professionnelle comme identifiant
- Je crée mon mot de passe électeur que je confirme ensuite via un lien envoyé sur ma messagerie professionnelle

Consultation repères annuels ET concertation pour une école inclusive

En mai 2018 des projets d'ajustement et de clarification des programmes » de sciences, français, mathématiques et EMC pour les cycles 2, 3 et 4,(le petit livre orange ministériel)ont été réalisés et en juillet 2018 , des modifications aux programmes ont été apportées.

Éduscol propose en octobre des « Repères annuels de progression et attendus de fin d'année » soumis à consultation.

Le site Éduscol précise que le ministre a souhaité engager « du 18 octobre au 4 novembre 2018, une large consultation sur la mise en œuvre des repères annuels et attendus de fin d'année. » Le but affiché de cette consultation est de recueillir les avis et suggestions des enseignants.

Sur la page d'accueil Eduscol précise :« Au cours de l'année 2018-2019, les repères annuels feront l'objet d'une appropriation par les professeurs, avant d'entrer en vigueur à la rentrée 2019. »

Cette consultation est donc purement fictive et les textes proposés à la consultation déjà définitifs.

De plus, le questionnaire peut être rempli par toute personne souhaitant y répondre, pas seulement les personnels de l'éducation nationale.

Chaque discipline et chaque niveau de classe font l'objet d'un questionnaire indépendant, ce qui rend très long le renseignement de ce questionnaire.

Tout semble être fait pour que très peu d'enseignants s'empare de cet outil mis à notre disposition en misouk.

Le lien vers la page Éduscol « Consultation sur les repères annuels de progression et les attendus de fin d'année du CP à la 3e » :

<http://eduscol.education.fr/pid38211/consultation-reperes-et-attendus.html>

Concertation pour une école inclusive

Cette concertation n'a pas non plus donné lieu à communication institutionnelle mais elle s'appuie sur un simple communiqué de presse.

Les trois axes majeurs, n'ayons pas peur d'être emphatique, portent sur

- Les attendus des familles et des associations pour une scolarisation de qualité

Aucune mesure concrète pour cela, il manque toujours des AESH, et des places dans les instituts spécialisés

- Un métier d'accompagnant des élèves en situation de handicap(AESH) attractif avec des perspectives d'avenir

Aucune perspective de voir cette fonction transformer en un métier véritable, avec un plan de titularisation, oser nous parler d'intervention des aesh dans le plan mercredi comme une avancée alors que l'Etat répond simplement à une obligation légale qui lui a été faite, et le faire sur le dos des AESH n'apporte aucune avancée en terme de salaire et d'amélioration des conditions de travail

- La mise en œuvre des pôles inclusifs d'accompagnement localisés

Seul véritable but de cette concertation, la mise en place des PIAL qui doivent être expérimentés, évalués et généralisés au mois d'août 2019. Ils sont destinés à faire baisser le nombre d'AESH individuellement attribués et généraliseront de fait le saupoudrage des moyens.

Des groupes de travail devraient être mis en place en cette fin d'année 2018.

